

COMMUNIQUÉ

À L'ATTENTION DES HABITANTS : rue des Hortes, Saint-Géry, Hauteserre, Gabriel-Niel, Victor-Hugo, Wilson, Puget, Frédéric-Suisse, Joachim-Murat, Emile-Zola, des Cadourques, avenue Charles de Freycinet

DE : Service collecte des déchets – elacoustete@grandcahors.fr

OBJET : Changement des modalités de collecte

Madame, Monsieur,

La Communauté d'agglomération du Grand Cahors est compétente en matière de collecte des déchets ménagers sur le territoire intercommunal.

Actuellement, dans votre secteur résidentiel, la collecte des ordures ménagères est assurée en conteneurs individuels deux fois par semaine, le mardi et le vendredi matin. La collecte des emballages recyclables est effectuée en sacs jaunes en porte-à-porte le mercredi matin. La fréquence de collecte des ordures ménagères deux fois par semaine est une exception à l'échelle du territoire intercommunal, où les conteneurs d'ordures ménagères sont communément relevés une fois par semaine.

Compte tenu de l'évolution de la réglementation, notamment en matière de compostage des déchets alimentaires, les volumes de déchets ont diminué. L'utilité d'un passage deux fois par semaine est questionnée au regard du besoin collectif. Un camion de collecte génère des nuisances (bruit, circulation perturbée) et une consommation (carburant, freins) qu'il n'est pas utile de faire perdurer si cela ne correspond plus au besoin, dans un contexte budgétaire qui invite chaque jour un peu plus à la prudence.

Ainsi, dans votre secteur résidentiel, la collecte des ordures ménagères sera désormais assurée **uniquement le mardi matin**. La fréquence de collecte des emballages recyclables ne change pas et reste réalisée le mercredi matin. Des modalités spécifiques continueront d'être mises en place pour les gros producteurs de déchets (collège, lycée, hôpital, etc...).

Ces nouvelles dispositions prendront effet à partir du lundi 15/04/2024.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service Collecte des déchets du Grand Cahors à l'adresse suivante : elacoustete@grandcahors.fr

Comptant sur votre compréhension,

Le service collecte des déchets
du Grand Cahors



Si vous n'êtes pas encore équipé d'un composteur, vous trouverez ci-dessous le document pour en commander un auprès du Syded du Lot. Il vous sera livré à domicile, uniquement à Cahors et Pradines, par le service collecte des déchets du Grand Cahors.



RÉDUISEZ VOS DÉCHETS, COMPOSTEZ !

Bon de commande **kit compostage** pour les habitants de **CAHORS** et **PRADINES** uniquement

1 composteur (320 l) en kit + 1 tige aérateur + 1 seau (10 l) + 1 guide du compostage domestique

NOM, Prénom _____

Adresse _____

Livraison à domicile organisée par le Grand Cahors Délai de livraison : environ 4 semaines

Téléphone □ □ □ □ □ □ □ □ (impératif info livraison)

Envoyer un **chèque de 20 € à l'ordre du TRÉSOR PUBLIC** accompagné de ce coupon au **Syded du Lot, les Matalines 46150 CATUS.**

Conditions d'acquisition : un seul kit par foyer, résider à Cahors ou à Pradines.

Paiement uniquement par chèque

Le ____ / ____ / ____

à _____

Signature : _____



Photo non contractuelle